



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-43393>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-43393**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Bordeaux Métropole

Correspondant : MME Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole

Adresse : Esplanade Charles de Gaulle, 33045 BORDEAUX

Coordonnées :

Téléphone : 0556998484

Courriel : dacp@bordeaux-metropole.fr

Adresse internet : <http://www.bordeaux-metropole.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.bordeaux-metropole.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Accompagnement à une alimentation plus durable et solidaire en restauration collective

Lieu d'exécution : BORDEAUX, 33000 BORDEAUX

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Accompagnement à une alimentation plus durable et solidaire en restauration collective. Bordeaux Métropole s'inscrit dans une politique forte en matière de soutien et développement de son système alimentaire et agricole local. La restauration collective représente environ 65 000 repas à l'échelle du territoire, majoritairement scolaire, elle est la compétence directe des 28 communes qui produisent leurs repas pour les usagers des services de restauration. En parallèle, Bordeaux-Métropole dispose de restaurants administratifs pour environ 1200 repas par jour. A ce stade, nous n'avons pas connaissance de données compilées de l'état du gaspillage alimentaire en restauration collective à l'échelle de la Métropole. Le présent marché vise à répondre aux besoins de Bordeaux-Métropole afin de compléter les éléments de diagnostic connus sur les notions de gaspillage alimentaire et don alimentaire

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

9 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-LAAM-0013

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRI12 Lot 01 - Accompagnement au dispositif Lait et Fruits à l'Ecole Lot 02 - Qualifier le gaspillage alimentaire en restauration collective et proposer des outils et actions correctives pour le réduire Lot 03 - Identifier les leviers et freins pour favoriser une redistribution des surplus de la restauration collective vers les acteurs de la solidarité alimentaire Modalités d'ouverture des offres : Date: 06 mai 2024 Lieu : Bordeaux Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 Rue Tastet, CS 21490 33063 Bordeaux Tél : 0556993800 Fax : 0556243903Mel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Web : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux, DREETS Nouvelle-Aquitaine, Pôle C Immeuble Le Pôle 11, , avenue Pierre Mendès France33700 MERIGNAC Tél : 0555122047Mel : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 01** - Accompagnement au dispositif Lait et Fruits à l'Ecole Accompagnement au dispositif Lait et Fruits à l'Ecole
- **Lot(s) 02** - Qualifier le gaspillage alimentaire en restauration collective et proposer des outils et actions correctives pour le réduire Qualifier le gaspillage alimentaire en restauration collective et proposer des outils et actions correctives pour le réduire
- **Lot(s) 03** - Identifier les leviers et freins pour favoriser une redistribution des surplus de la restauration collective vers les acteurs de la solidarité alimentaire Identifier les leviers et freins pour favoriser une redistribution des surplus de la restauration collective vers les acteurs de la solidarité alimentaire

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/04/2024